

NOS SERVICES



Année
2025

ALBIZIA ESSENTIELLE	HONORAIRES
<ul style="list-style-type: none">• Appel de loyer et quittancement• Encaissement des loyers• Régularisation des charges et de la TEOM• Indexation des loyers• Coordination réparations ou travaux locatifs jusqu'à 5000€• Relance et mise en demeure impayé• Aide à la déclaration des revenus fonciers	6 % H.T. des sommes encaissées
ALBIZIA SERENITE	HONORAIRES
<ul style="list-style-type: none">• Albizia Essentielle• Garantie de loyers Impayés (jusqu'à 100.000€) et dégradations (jusqu'à 20.000€)• Gestion des sinistres• Gestion contentieux et impayés jusqu'à l'acquisition de la clause résolutoire• Gestion de procédure en conciliation après départ d'un locataire	8 % H.T. des sommes encaissées
ALBIZIA LOCATION	HONORAIRES
<ul style="list-style-type: none">• Estimation locative• Commercialisation et visites• Etude de solvabilité• Rédaction du bail• Etat des lieux entrée et sortie• Etat des Risques et Pollution offert	7 % H.T. du loyer annuel hors charge

NOS SERVICES A LA CARTE



Année
2025

Barème National des baux d'habitation soumis à la loi du 6/07/1989 conformément à la loi ALUR

GESTION HORS FORMULE	HONORAIRES
• Appel et réception des loyers (indexation de loyer annuelle comprise)	50€ H.T. /mois
• Aide à la déclaration de revenus fonciers	120€ H.T /déclaration
• Frais de procédure acquisition clause résolutoire	90€ H.T./dossier
• Frais de procédure en conciliation après départ locataire	100€ H.T./dossier
• Frais de suivi sinistre et vacation expertise	80€ H.T. /dossier
• Garantie de loyer impayé et dégradations - Habitation	2.50% des sommes encaissées
• Garantie loyer impayé et dégradations - Tertiaire	4.70% des sommes encaissées
LOCATION/RELOCATION	HONORAIRES
• Commercialisation, visite et étude de solvabilité - Habitation	12€/m ² en zone très tendue 10€/m ² en zone tendue 8€/m ² en zone non tendue
• Rédaction du bail - Habitation	250€ H.T.
• Etat des lieux - Habitation	3€/m ² toutes zones confondues
• Estimation locative, hors mandants	80€ H.T.
GESTION TECHNIQUE	HONORAIRES
de 5.000€ à 10.000€ H.T (sur devis)	6% H.T. du montant
de 10.000€ à 20.000€ H.T (sur devis)	3% H.T du montant
supérieur à 20.000€ H.T (sur devis)	2 % H.T. du montant
Immobilier tertiaire ou Immeuble en Monopropriété	Sur devis